# Inventaires des oiseaux nicheurs sur le site de l'EPL de Saint-Aubin-du-

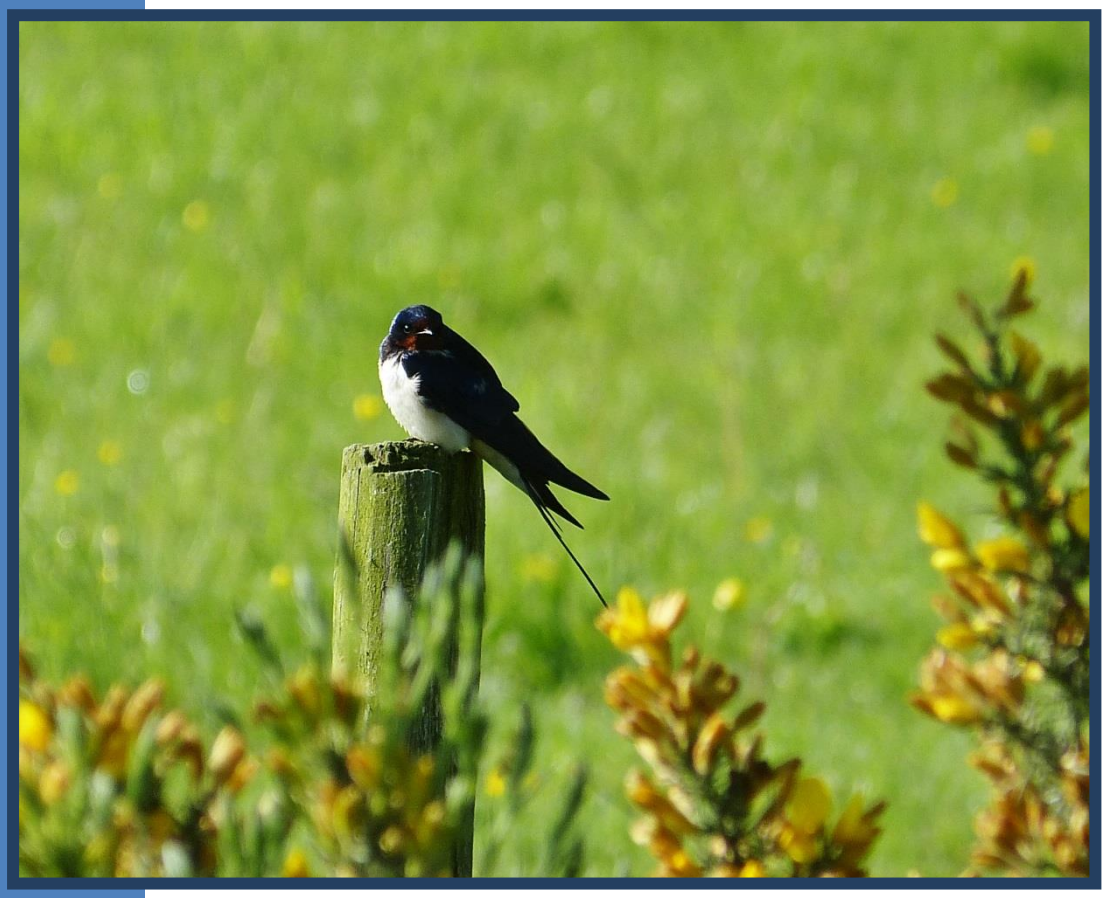

## Une Biodiversité ordinaire

*Eteve François, Marrel Arthur, Spagnol Maxime*

*Formation BTS GPN 2011-2013*

# Sommaire

**Commande** .....p3

**Localisation du site** .....p3

**Contexte environnementale** .....p3

***Une mosaïque d'habitat au sein de l'EPL***

**Les inventaires réalisés en faveur de la biodiversité** .....p5

**L'inventaire avifaunistique** .....p5

**Protocole** .....p6

***Echantillonnage Fréquentielle Progressive de l'avifaune commune***

**Analyse des résultats par indicateur, à partir des indices des espèces (habitat)** .....p8

**Résultat** .....p9

***Une richesse spécifique avifaunistique commune***

**Résultat** .....p13

***Les espèces généralistes dominent au détriment des espèces spécialisées.***

- Les espèces généralistes :
- Les espèces spécialisées dans les milieux forestiers :
- Les espèces spécialisées dans les milieux agricoles :
- Les espèces spécialisées dans les milieux bâtis :

**Une avifaune remarquable** .....p15

**Conclusion** .....p16

# La commande:

Le lycée est dans une démarche d'action en faveur de l'environnement depuis plusieurs années. Malgré de nombreuses données naturalistes, l'avifaune est encore un taxon méconnu au lycée.
L'objectif de cet inventaire est donc d'établir une première base de données avifaunistique sur le site de l'EPL. Le but est de recenser les espèces nicheuse, sur l'ensemble des milieux, afin de mettre en évidence les communautés d'oiseaux.

# Localisation du site :

Le lycée de Saint-Aubin-du-Cormier se situe dans le pays de Fougère à 35 km de Rennes.

**Carte de localisation du lycée de Saint-Aubin-du-Cormier**

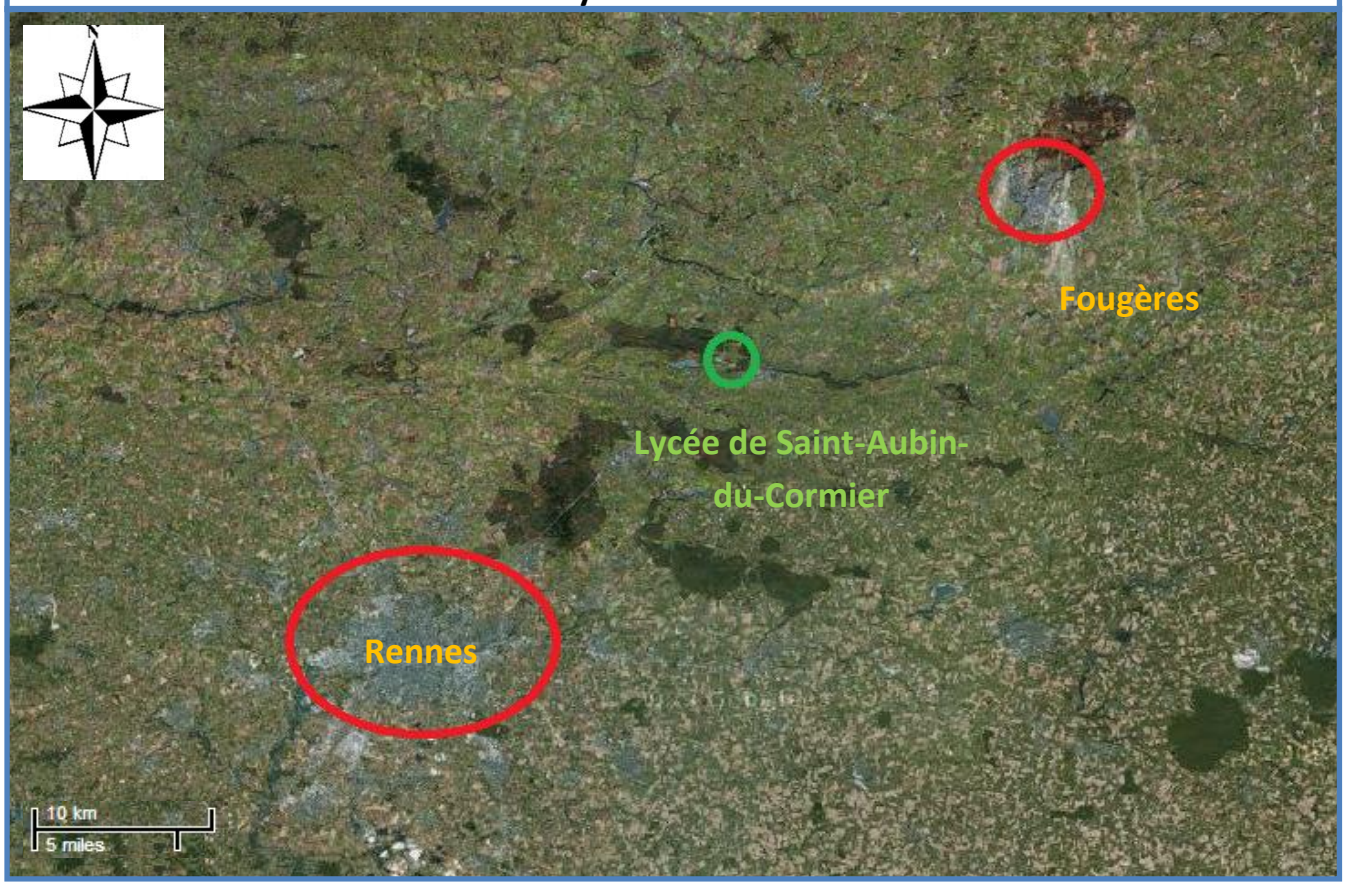


# Contexte environnemental :

### *Une mosaïque d'habitat au sein de l'EPL*

L'EPL de Saint Aubin du Cormier est situé à proximité du complexe écologique de la forêt domaniale de Saint-Aubin-du-Cormier et de l'étang d'Ouée, classé au titre de la directive habitat faune/flore.
Le site regroupe une diversité d'habitats et de paysages, représentatifs du territoire. Ainsi, nous retrouvons :

- ***Un boisement :***

D'une richesse spécifique peu diversifiée, il est dominé par trois espèces : le chêne, le bouleau et le pin. C'est un bois relativement jeune (seulement quelques fûts ont un diamètre supérieur à 40 cm.

- ***Une lande humide :***

Il s'agit d'une lande humide à éricacées et molinie bleue. Elle est toutefois fortement dominée par la molinie et a tendance à se faire envahir par les pins.

- ***Une prairie humide :***

Elle est traversée par un ruisseau (la Ripotière) et présente un gradient d'humidité allant d'une prairie mésophile à hygrophile.

- ***Des prairies permanentes :***

Elles sont pâturées par les bovins et les ovins.

- ***Des mares :***

Un complexe de 4 mares forme une ancienne station de lagunage, la mare forestière est alimentée par la récupération des eaux pluviales de l'exploitation agricole et jouxte le boisement. Une dernière constitue la station de lagunage actuelle.

- ***Le bocage :***

Discontinu et fortement dégradé par endroits à cause du piétinement des bovins, il est composé essentiellement de futaies de chênes âgés d'environ 80 ans.

## Cartographie des différents milieux de l'EPL :

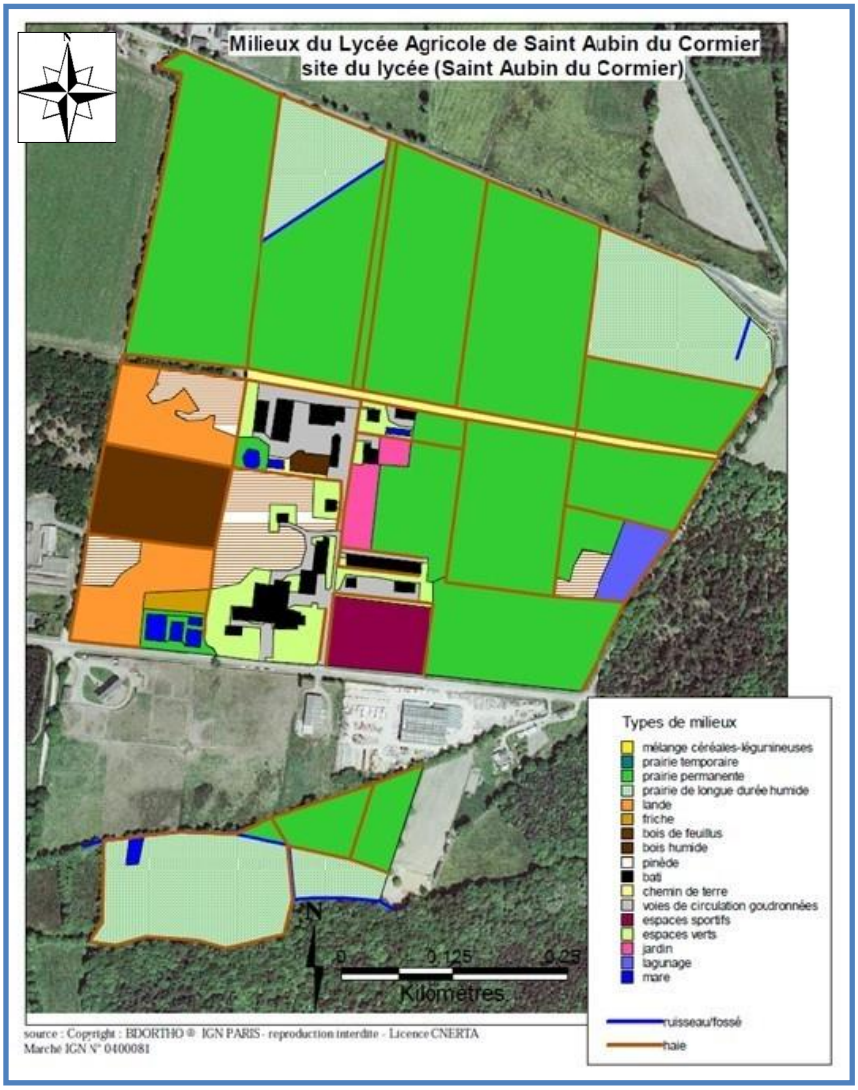

# Les inventaires réalisés en faveur de la biodiversité :

Cette mosaïque de milieux accueille ainsi un cortège d'espèces caractéristiques de ces différents habitats.
Les professeurs du lycée et du CFA ont pu mettre en évidence cette biodiversité en réalisant plusieurs inventaires faunistiques et floristiques :

- Inventaire amphibiens : suivi exhaustif réalisé sur la mare forestière, pendant la période de reproduction. (lycée et CFA)
- Inventaire entomologique (odonates et rhopalocères) réalisé en 2007 (Bretagne Vivante)
- Suivi chiroptère en 2010 (Bretagne Vivante, lycée et CFA)
- Inventaire mycologique en Octobre 2011 (Bretagne Vivante)
- Suivi reptile en 2012 (Classe de GPN 2011-2013CFA)
- Inventaire flore sur la prairie humide du petit Placis (Lycée et CFA)

Cependant, l'EPL manque cruellement de donnés sur certains groupes taxonomiques. Par conséquent, dans le cadre du BTS GPN, des inventaires vont être réalisés sur ces groupes, afin d'avoir une première base de donnée.

# L'inventaire avifaunistique :

La forte diversité des milieux caractérisant le site de l'EPL peut potentiellement accueillir une grande variété d'espèces ornithologiques. Nous avons fait le choix d'étudier ce groupe.
L'objectif est de recenser les espèces nicheuses afin de réaliser un premier bilan sur ce site.
Ainsi, deux grands milieux ont été ciblés :

- Le boisement avec la lande humide à Ericacées
- L'exploitation (bocage, prairies, bâtiments)

**Remarque :** La prairie humide du petit Placis n'a pas été inventoriée, pour des raisons de manque de temps.

Par ailleurs, certaines espèces phares et/ou témoins, potentiellement présentes seront à rechercher parallèlement à l'inventaire :
-Grimpereau des bois (la seule population de Bretagne se situe dans la forêt de Saint-Aubin-du-Cormier)
-Alouette des champs (en diminution en France)
-Pipit farlouse (en diminution en France)
-Buse variable (en diminution en France)
-Faucon crécerelle (reproduction en 2012)

La réalisation d'un inventaire s'accompagne souvent de diverses contraintes.
La principale contrainte rencontrée pour cet inventaire est le manque de temps de prospection. En effet, une seule journée a été retenue, réduisant considérablement les chances de contacter toutes les espèces présentes sur le site. De plus, la surface du site est importante (environ 70 ha), ce qui demande de réduire les secteurs de prospection.

# Protocole :

## *Échantillonnages fréquentiels progressifs de l'avifaune communes*

**Méthodologie :**

Afin de rendre l'inventaire le plus efficace possible, le protocole retenu est un EFP (la méthode des échantillonnages fréquentiels progressifs).
La méthode des E.F.P. est similaire à celle des I.P.A. (Indice Ponctuel d'Abondance) dans la mesure où elle est axée sur un point d'écoute d'une durée de 20 mn, mais les espèces contactées ne seront notées qu'en absence/présence et non en abondance. Chaque station fera l'objet d'un seul passage au lieu de deux pour les I.P.A.

L'avantage des EFP sur les IPA :
Le fait de travailler en présence/absence allonge considérablement la durée utile de travail sur le terrain. En effet, la probabilité d'avoir au moins un contact avec chaque espèce au cours de 20 mn d'écoute reste élevé une bonne partie de la matinée. En pratique, au lieu de réaliser 4 I.P.A par matinée, il est possible de faire 8 à 10 E.F.P.
Par ailleurs, si l'on doit travailler à plusieurs observateurs, il est préférable d'utiliser la méthode des E.F.P. car le fait de travailler en absence/ présence limite le « biais observateur » inéluctablement plus important lorsque l'on travaille en abondance.

**Réalisation :**

Pour des raisons de manque de temps et dans le souci de réaliser un maximum de points d'écoute, nous avons choisis de réduire la durée d'écoute à 5 minutes. Ce choix réduit les chances de contacter certaines espèces. Par conséquent nous ferons ici un paragraphe sur les espèces non contactées lors de la matinée d'inventaire mais déjà vues sur le site.

L'observateur note donc pour chaque point d'écoute pendant les 5 minutes retenues toutes les espèces entendues et vues, quelle que soit la distance de détection des espèces. A l'instar des I.K.A (Indice Kilométrique d'Abondance), les points d'écoute sont disposés dans l'espace étudié de manière à ce que les surfaces échantillonnées ne se superposent pas.

Une fiche terrain a été réalisée pour faciliter l'inventaire (Annexe 1).

Les résultats sont traités selon les 4 indicateurs utilisés pour l'analyse des STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) afin de pouvoir les comparer à la tendance nationale et régionale. Ces indicateurs sont ceux des espèces spécialistes des milieux agricoles, espèces spécialistes des milieux forestiers, espèces spécialistes des milieux bâtis, et espèces généralistes. Le degré de spécialisation est calculé à partir de la répartition des effectifs de l'espèce (dénombrés par le STOC) dans les trois grands types d'habitat, en proportion de leur disponibilité. Ces indicateurs ont été définis par le CRBPO.

## Cartographie des points d'écoute :

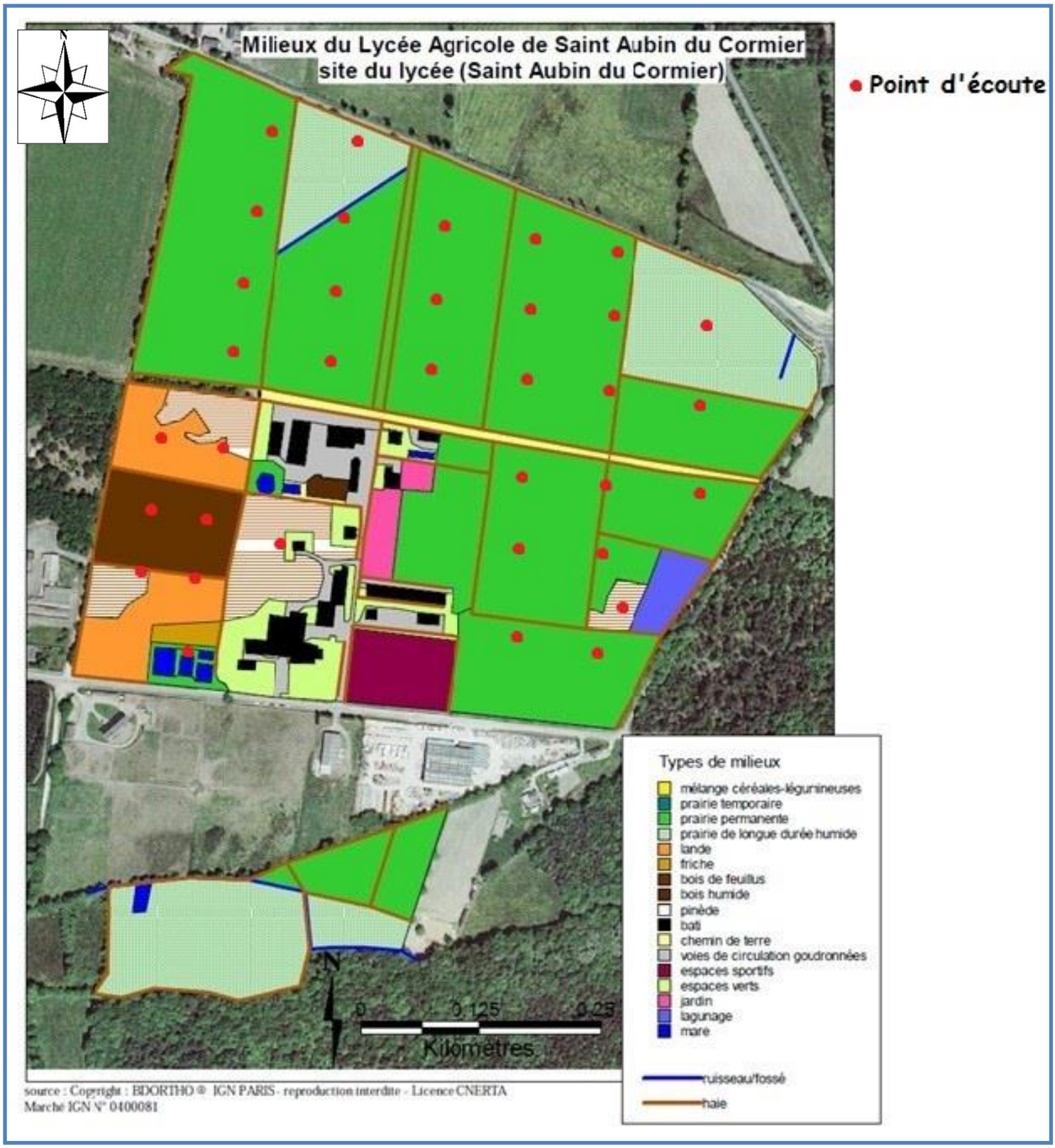

# Analyse des résultats par indicateur, à partir des indices des espèces (habitat)

La CRBPO a mis en place un système d'indicateurs de certains habitats à partir des indices d'espèces avifaunistiques.
Ces indicateurs sont ceux des espèces spécialisées dans les milieux agricoles, des espèces spécialisées dans les milieux forestiers, des espèces spécialisées dans les milieux bâtis et les espèces généralistes.
Le degré de spécialisation est calculé à partir de la répartition des effectifs de l'espèce (dénombrés par le STOC) dans les trois grands types d'habitat, en proportion de leur disponibilité. Ainsi, si une espèce est plus abondante dans un habitat que ce que prédirait une répartition homogène dans les trois habitats, elle est dite spécialiste de cet habitat. A contrario, si une espèce ne présente pas de biais de répartition entre les habitats, elle est classée parmi les espèces généralistes.
Voici un graphique permettant de mettre en évidence l'indice d'abondance des populations d'oiseaux communs, en France entre 1989 et 2010.

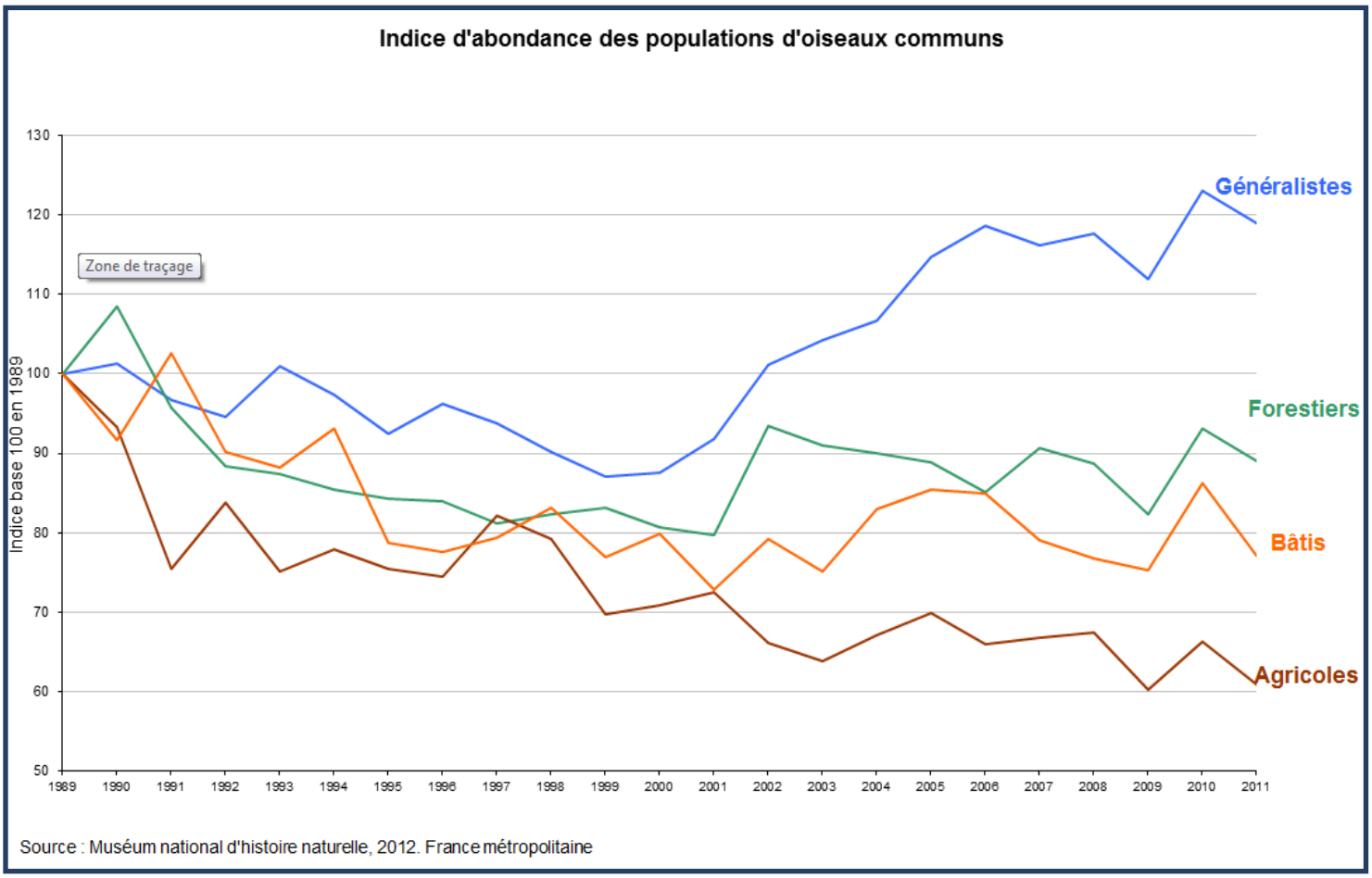


Au total, 65 espèces sont utilisées pour construire les indicateurs. Habituellement le bilan de ce système d'indicateurs doit se baser sur des données d'abondance absolues, pour avoir une réelle idée de la qualité du milieu. Cependant, on peut déjà identifier quelques tendances à partir de la liste d'espèces contactées lors de l'inventaire.

# Résultat :

## *Une richesse spécifique avifaunistique commune :*

Le tableau des résultats présente l'ensemble des espèces contactées et le type de milieux qu'elles fréquentent. Deux autres colonnes précisent si l'espèce est prise en compte dans la liste des espèces indicatrices et le statut de nidification ces espèces sur la maille correspondant.

**L'inventaire a été réalisé le 17 Mai 2013, de 8h à 10h30.**

**Tableau 1 – Liste des espèces nicheuses contactées, dans les différents types de milieux présents sur l'EPL**

| Nom vernaculaire | Nom scientifique | Espèce généraliste | Espèce inféodée aux milieux forestiers | Espèce inféodée aux milieux agricoles | Espèce inféodée aux milieux bâtis | Espèce non prise en compte | Espèce nicheuse au sein de l'EPL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Buse variable | *Buteo buteo* | | | X | | | Possible |
| Canard colvert | *Anas platyrhynchos* | | | | | X | Probable |
| Poule d'eau | *Gallinula clhoropus* | | | | | X | Possible |
| Pigeon ramier | *Columba palumbus* | X | | | | | Probable |
| Tourterelle Turque | *Sreptopelia decaocto* | | | | X | | Possible |
| Coucou gris | *Cuculus canorus* | | X | | | | Possible |
| Martinet noir | *Apus apus* | | | | X | | Non |
| Pic épeiche | *Dendrocopos major* | | X | | | | Probable |
| Pic vert | *Picus viridis* | X | | | | | Probable |
| Hirondelle rustique | *Hirundo rustica* | | | | X | | Non |
| Pipit des arbres | *Anthus trivialis* | | | | | X | Probable |
| Bergeronnette grise | *Motacilla alba* | | | X | | | Certain |
| Troglodyte mignon | *Troglodytes troglodytes* | | X | | | | Certain |
| Accenteur mouchet | *Prunella modularis* | X | | | | | Certain |
| Rouge gorge | *Erithacus rubecula* | X | | | | | Certain |
| Rouge queue noir | *Phoniecurus ochruros* | | | | X | | Probable |
| Tarier pâtre | *Saxicola torquatus* | | | X | | | Non |
| Merle noir | *Turdus merula* | X | | | | | Certain |
| Pouillot véloce | *Phylloscopus collybita* | | X | | | | Probable |
| Fauvette à tête noire | *Sylvia atricapilla* | X | | | | | Certain |

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Fauvette des jardins | *Sylvia borin* | | | | | X | Possible |
| Mésange à longue queue | *Aegithalos caudatus* | | | | | X | Possible |
| Mésange bleue | *Parus caeruleus* | X | | | | | Certain |
| Mésange charbonnière | *Parus major* | X | | | | | Probable |
| Mésange nonnette | *Poecile palustris* | | X | | | | Possible |
| Sittelle torchepot | *Sitta europaea* | | X | | | | Possible |
| Grimpereau des jardins | *Certhiabrachy dactyla* | | X | | | | Possible |
| Corneille noire | *Corvus corone* | X | | | | | Probable |
| Geai des chênes | *Garrulus glandarius* | X | | | | | Possible |
| Pie bavarde | *Pica pica* | | | | X | | Probable |
| Etourneau sansonnet | *Sturnus vulgaris* | | | | | X | Certain |
| Moineau domestique | *Passer domesticus* | | | | X | | Certain |
| Chardonneret élégant | *Carduelis carduelis* | | | | | X | Probable |
| Pinson des arbres | *Fringilla coelebs* | X | | | | | Probable |
| Bruant zizi | *Emberiza cirlus* | | | X | | | Possible |
| **Total** | | **11** | **7** | **4** | **6** | **7** | **35** |

Le nombre total d'espèces contactées lors de l'inventaire est de 35. Parmi elles, 7 espèces ne sont pas prises en compte dans la liste des espèces indicatrices. Les espèces généralistes sont les plus représentées avec 11 espèces différentes. Viennent ensuite les espèces forestières (7), les espèces du milieu bâti (6) et les espèces agricoles (4).
Par ailleurs, l'inventaire a identifié 9 espèces qui se reproduisent de façon certaine, 12 espèces qui nichent probablement et 10 espèces dont la reproduction est possible..

Afin de pouvoir analyser ces résultats, il convient de calculer le pourcentage d'espèces indicatrices contactées sur le total des espèces indicatrices listées par type de milieu. Le tableau 2 ci-dessous présente ce calcul :

**Tableau 2 – Pourcentage d'espèces contactées sur le total des espèces indicatrices du STOC par milieu**

| Habitat de prédilection | Généraliste | Forêt | Agricole | Batî | Total espèces |
|---|---|---|---|---|---|
| **Nombre d'espèces indicatrices** | 14 | 24 | 23 | 13 | 65 |
| **Nombre d'espèces contactées** | 11 | 7 | 4 | 6 | 28 |
| **Rapport (%)** | **79%** | **29%** | **17%** | **46%** | **43%** |

**Graphiques – Tendance des espèces communes en France entre 1989 et 2010 (CRBPO-indicateur STOC) et au niveau régional (Atlas des oiseaux nicheurs Breton)**

Aucune espèce contactée lors de l'inventaire n'est menacée à l'échelle européenne, nationale ou régionale. Néanmoins quelques espèces voie leurs effectifs diminué sur le long terme et sont donc à surveiller.

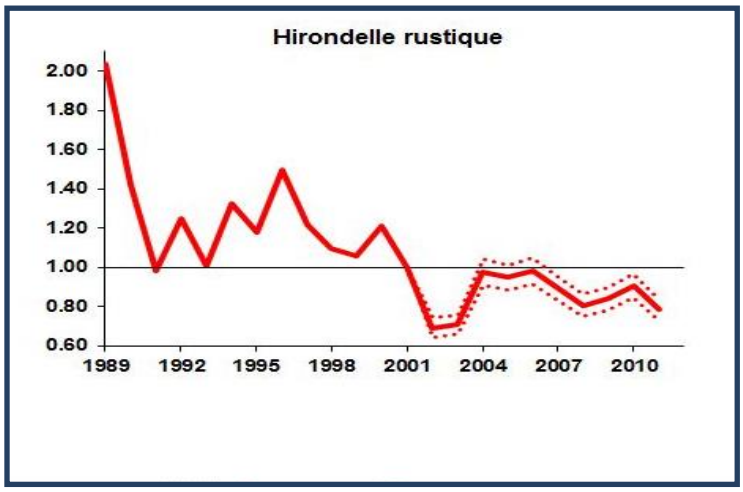


Le statut de conservation de l'Hirondelle de cheminée est jugé défavorable en Europe, où l'espèce affiche un déclin modéré depuis les années 1970. Les données STOC de la CRBPO confirment cette diminution des hirondelles rustiques sur les dernières décennies à l'échelle nationale (graphique). En Bretagne, l'espèce est bien représentée sur l'ensemble du territoire.

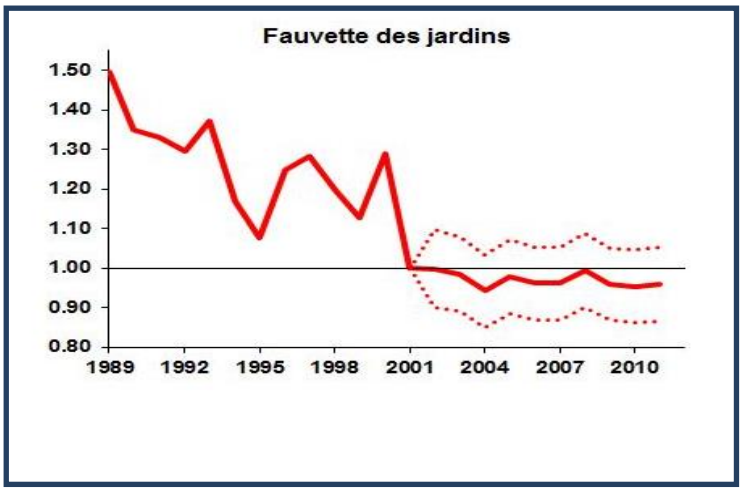


A l'échelle nationale, la fauvette des jardins montre un déclin significatif depuis 1989. En effet, cette espèce septentrionale souffre de la dégradation de son habitat (milieux bocagers) et du réchauffement climatique. En Bretagne, la Fauvette des jardins montre une certaine stabilité. Elle n'est cependant pas considérée comme menacée en Europe.

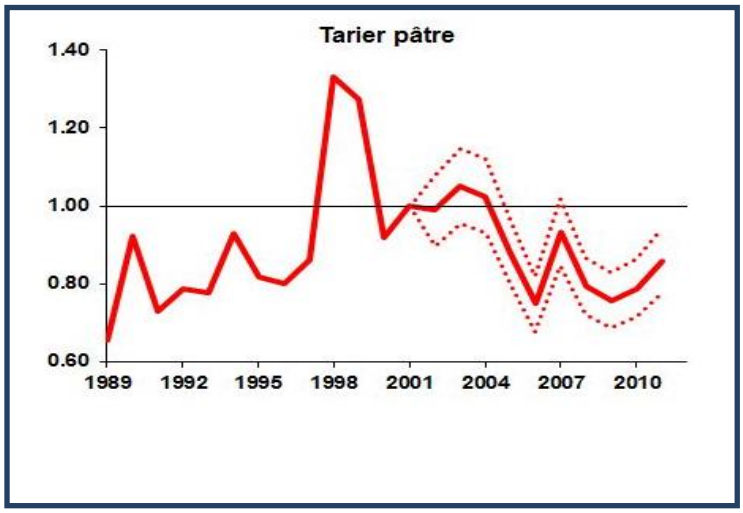


A l'échelle nationale, malgré une réduction de la population entre 1998 et 2006, ses effectifs se stabilisent. Cette évolution est notamment due à la modernisation de l'agriculture. En Bretagne, l'espèce a un statut plutôt favorable, mais une baisse des effectifs est toutefois remarquée. Son statut en Europe est incertain.

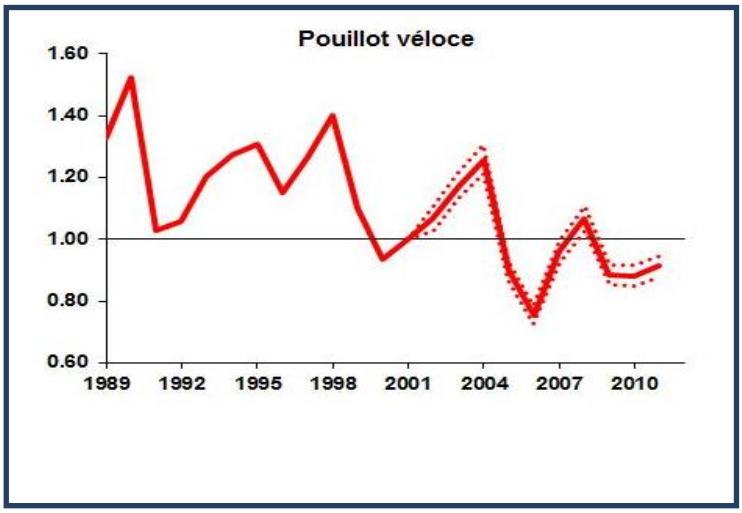


Cette espèce présente de fortes fluctuations, entrainant une diminution de la population à l'échelle nationale sur le long terme. Néanmoins, elle garde un statut favorable en Europe. En Bretagne, le Pouillot véloce est présent de façon homogène et semble même avoir augmenter ses effectifs.

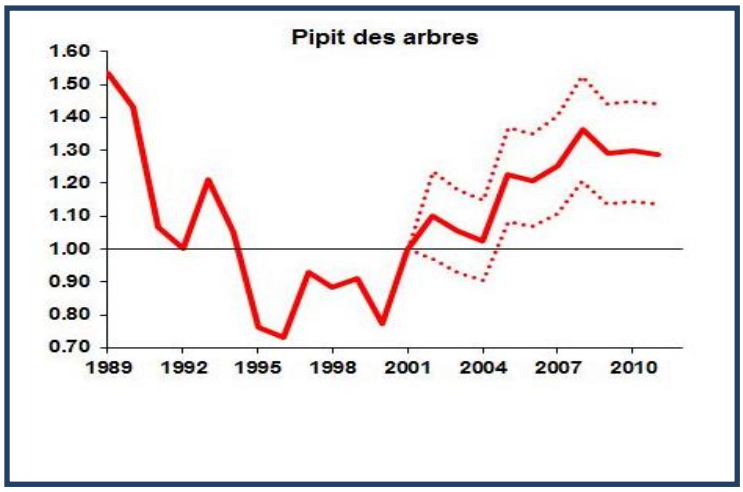


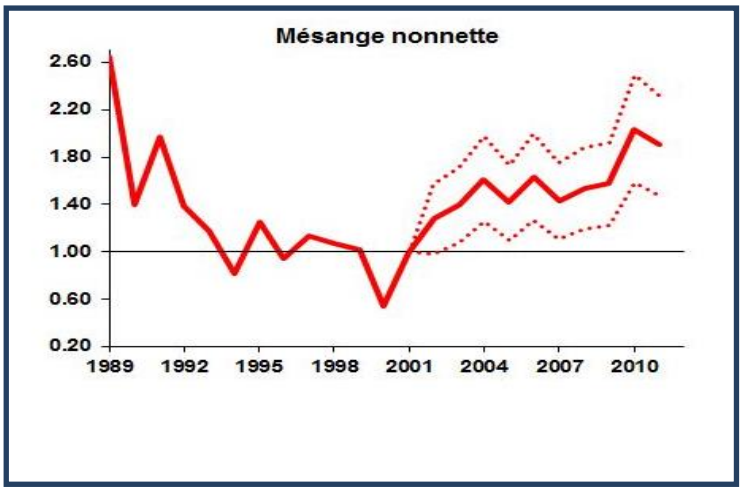


En France, après une chute spectaculaire jusqu'au milieu des années 1990, la tendance est revenue positive. En Bretagne, la répartition du pipit des arbres est encore bien représentée, avec toutefois quelques absences. Dans le département d'Ille-et-Vilaine, l'aire de reproduction s'est nettement contractée, notamment par la disparition de son habitat (bocages et landes boisées). En Europe, l'espèce est en déclin.

La mésange nonette est une espèce non menacée et la population semble remonter suite à une forte diminution en France. Cependant, c'est une espèce qui décline en Europe. En Bretagne, l'enquête des oiseaux nicheurs entre 2004 et 2008, met en évidence une raréfaction de la mésange nonette dans notre région. Une des hypothèses expliquant cette évolution pourrait être la désynchronisation du calendrier de la reproduction de la nonette avec les cycles d'émergence des insectes.

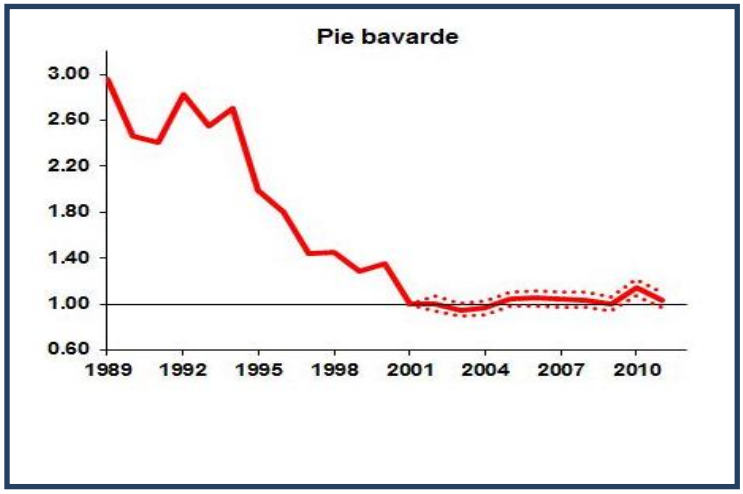


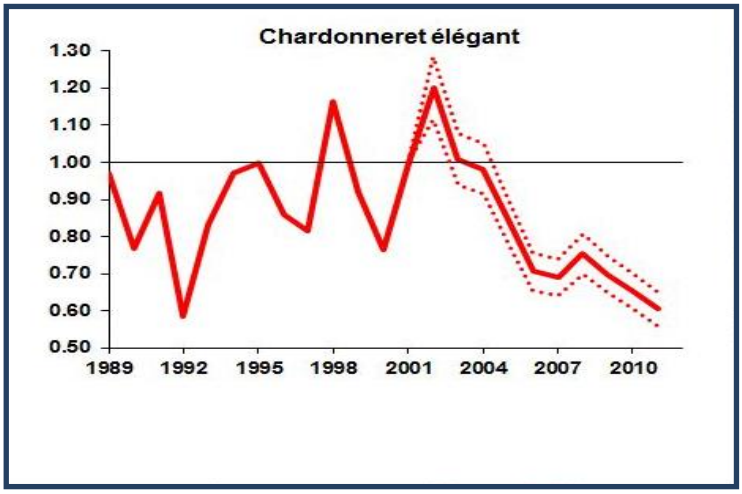


Ce déclin plutôt inattendu de cette espèce concerne principalement les populations rurales, qui résultent des destructions directes de la Pie bavarde. Sa répartition en Bretagne est homogène, avec toutefois des densités variables selon les localités. L'espèce n'est ni menacée en Europe, ni en France, bien que son abondance soit en déclin.

Le Chardonneret élégant présente des effectifs importants et globalement stables et son statut de conservation est tout à fait favorable en Europe. En Bretagne, l'espèce semble dans la même dynamique qu'à l'échelle européenne et aucune tendance négative ne se dégage. Cependant, l'indicateur STOC met en évidence une diminution récente du Chardonneret élégant à l'échelle nationale, ce qui invite à la vigilance.

# Résultat :

## *Les espèces généralistes dominent au détriment des espèces spécialisées.*

45 espèces ont été contactées sur le site de l'EPL, dont 1 espèce de la directive oiseaux et 3 espèces déterminantes ZNIEFF, correspondant à un ¼ des oiseaux nicheurs en Bretagne (214 espèces nicheuses). De plus, il faut indiquer que le lycée est localisé à proximité de nombreux boisements, avec un bocage assez bien conservé. Ainsi, plusieurs espèces utilisent l'EPL comme zone d'alimentation (Huppe fasciée, Pic noir, Buse variable, Epervier d'Europe …), mais ne s'y reproduisent pas. Il faut signaler que cet inventaire ne permet pas d'établir actuellement un bilan exhaustif de l'avifaune. Il permet juste d'indiquer les oiseaux présents au sein de l'EPL. De plus, par manque de temps nous avons dû diminuer le temps d'écoute à chaque point. Au lieu de 20 minutes, nous sommes passés à 5 min, afin de prospecter l'ensemble de l'EPL.
Les oiseaux contactés sont en général des oiseaux communs, n'ayant pas de statut juridique à forte valeur. On peut toutefois noter que le Pic noir, la Huppe fasciée, l'Epervier d'Europe ou encore le Faucon hobereau ont déjà été observés au cours de l'année, mais n'utilisent pas le site de l'EPL comme zone de reproduction.
Par ailleurs, on identifie une faible population d'espèces spécialisées comparativement aux espèces dites « généralistes ».

**Les espèces généralistes :**

Les espèces généralistes sont des espèces à forte valence écologique. Par conséquent, elles savent s'adapter aux trois grands types de milieux considérés ici.

Le CRBPO publie chaque année le bilan des STOC. Le dernier bilan disponible (année 2009) montre que les effectifs d'espèces généralistes sont en augmentation depuis plusieurs années. Ceci s'expliquerait probablement par la diminution des effectifs des oiseaux spécialistes des 4 milieux considérés, laissant une place plus importante aux espèces généralistes.

Les espèces généralistes relevées représentent 39% du total des espèces contactées, soit l'indicateur à la richesse spécifique la plus importante (11 espèces). Elles représentent aussi 79% du total des espèces généralistes indicatrices. Ce résultat va donc dans le sens de ceux mentionnés dans le bilan des STOC.

**Les espèces spécialisées dans les milieux forestiers :**

Ces dernières années le CRBPO a constaté une diminution des espèces forestières sur l'ensemble du territoire national. Les espèces forestières relevées représentent 20% du total des espèces contactées, soit l'indicateur à la richesse spécifique la mieux représentée après les espèces généralistes (7 espèces). Cela n'est pas anodin, puisque le lycée de Saint Aubin du Cormier se situe dans un cadre environnemental forestier. Cependant, cette population ne représente que 29% du total des espèces spécialisées dans les milieux forestiers indicatrices. Ce résultat est sûrement dû à la faible surface du boisement du lycée, limitant la possibilité d'obtenir une diversité importante par une compétition accrue.

Même si l'inventaire n'a pas pu mettre en évidence des indices de reproductions certaines pour plusieurs espèces, il est très probable qu'elles se reproduisent au sein de l'EPL.

**Les espèces spécialisées dans les milieux agricoles :**

Depuis plusieurs années et les changements des pratiques agricoles, on constate un fort déclin des oiseaux inféodés à ces milieux. La région Bretagne étant l'une des régions les plus touchées par ce déclin, cette tendance se vérifie également sur le site de l'EPL. Les espèces agricoles relevées représentent 11% du total des espèces contactées, soit l'indicateur à la richesse spécifique la moins bien représentée sur le site de l'EPL qui paradoxalement, est un lycée agricole. Par ailleurs, elles représentent seulement 17 % du total des espèces spécialisées dans les milieux agricoles. L'une des raisons à ce constat est certainement un maillage bocager sénescent, peut structuré et fragmenté, ne permettant pas une diversité avifaunistique importante. Ainsi les oiseaux utilisent la périphérie du site de l'EPL. A l'instar des espèces phares citées plus haut, ils utilisent l'exploitation comme zone d'alimentation et se reproduisent à l'extérieur du site (cas du Tarier pâtre, du Bruant zizi et de la Buse variable). Seule la Bergeronnette grise se reproduit de façon certaine au sein de l'EPL.

**Les espèces spécialisées dans les milieux bâtis :**

Les espèces des milieux bâtis relevées représentent 17% du total des espèces contactées (11 espèces). La population représente ainsi 43% des espèces des milieux bâtis indicatrices.
Malgré de nombreux bâtiments propices à l'installation d'oiseaux des milieux bâtis, seulement 6 espèces ont été contactées. Le Moineau domestique niche de manière certaine au sein de l'EPL. De plus, On peut imaginer que le Rouge-queue noir et la Tourterelle Turque se reproduisent également sur le site, mais aucun indice de reproduction n'a pu être observé lors de l'inventaire.
Etrangement, l'Hirondelle rustique ne niche pas au sein de l'EPL. Elle utilise cependant les pâtures et le lagunage comme zone d'alimentation. Pourtant de nombreux bâtiments sont des sites d'installations potentielles pour l'espèce. Dans l'avenir, il serait intéressant de mettre en place des nichoirs, notamment dans la ferme. En effet, l'hirondelle est un des oiseaux les plus liés à l'homme et, bien souvent à cause de ce dernier, elles sont en déclin à l'échelle nationale (suppression des granges, et cloisonnement des ouvertures de bâtiments.
Tout comme l'Hirondelle rustique, le Martinet noir utilise l'EPL comme zone d'alimentation, mais il est presque légitime de ne pas retrouver cette espèce en tant que nicheuse au sein de l'établissement du lycée, les bâtiments ne procurant pas ou peu de cavité pour cet oiseau cavernicole. Un couple de Pies bavardes est régulièrement observé sur le terrain de foot et aux alentours, mais aucun nid n'a pu être observé au sein de l'EPL.

# Une avifaune remarquable :

**Tableau 4 – Espèces contactés au cours de l'année, mais pas pendant l'inventaire :**

| Nom vernaculaire | Nom scientifique | Espèce inféodée aux milieux forestiers | Espèce inféodée aux milieux agricoles | Réglementation et statut de protection | Espèce nicheuse au sein de l'EPL |
|---|---|---|---|---|---|
| Epervier d'Europe | *Accipiter nisus* | (Mai 2012 et 2 Avril 2013) | | | Non |
| Faucon crécerelle | *Falco tinnunculus* | | (nicheur 2012) | | Certain |
| Faucon hobereau | *Falco subbuteo* | | (Mai 2012) | Déterminant ZNIEFF | Non |
| Pigeon colombin | *Columba oenas* | Octobre 2012 | | | Possible |
| Huppe fascié | *Upupa epops* | | (14 Avril 2013) | Déterminant ZNIEFF | Non |
| Pic noir | *Dryocopus martius* | (Observation le 14 Mai 2013 et entendu le 21 Mai 2013) | | Directive oiseau et Déterminant ZNIEFF | Non |
| Grive draine | *Turdus viscivorus* | (Vu plusieurs fois en 2013 et entendu pendant l'inventaire à l'extérieur de l'EPL) | | | Non |
| Roitelet huppé | *Regulus regulus* | X | | | Possible |
| Verdier d'Europe | *Carduelis chloris* | X | | | Possible |
| Pouillot siffleur | *Phylloscopus sibilatrix* | 27 Mai 2013 | | Vulnérable dans la liste des oiseaux nicheurs de France et déterminant ZNIEFF | Possible |

Comme on peut le remarquer ce sont en général des espèces discrètes, utilisant une grande surface vitale. Le Faucon hobereau est une espèce plutôt mi-forestière, mi-agricole, qui apprécie les zones humides. Il a été aperçu au petit Placis au printemps 2012, zone potentielle d'alimentation pour ce rapace, dont les insectes (libellule, coléoptère …) constituent la majeure partie de son alimentation. Il pourrait nicher dans les boisements proches. Tout comme le Faucon hobereau, l'Epervier utilise l'EPL comme zone d'alimentation. Il a été aperçu en chasse en 2012 sur la station de lagunage. Les nombreux boisements proches sont idéals pour la reproduction de ce rapace forestier.

Le Pic noir reste l'espèce la plus remarquable observée dans l'établissement. La présence de l'espèce sur le site de l'EPL est notamment due aux nombreux boisements se situant à proximité. Comme les autres oiseaux cités précédemment, le Pic noir utilise le site comme zone d'alimentation (observation d'un arbre attaqué par l'espèce près de la lande humide).

La huppe fasciée est la seule espèce du tableau spécialisée dans les milieux agricoles. En Bretagne, elle est mal représentée et concentrée dans le Sud-Est de la région. Cependant, lors de la dernière

enquête des oiseaux nicheurs en Bretagne, une densification de la répartition de l'espèce a pu être observée. L'observation a été faite près de l'entrée de l'établissement où elle se nourrissait.
Les autres espèces, plus communes, sont cependant en déclin en France, excepté le pigeon colombin qui après une forte période de diminution (entre 1989 et 2001), voit ses effectifs augmenter sur la période 2001-2010.

# Conclusion :

Cet inventaire est une première base avifaunistique sur le site de l'EPL. En effet, l'objectif de notre inventaire était d'effectuer une liste des oiseaux présents sur le site.
Lors de l'inventaire, ce sont des populations d'oiseaux communs qui ont été principalement contactées, chaque espèce ayant un statut plutôt favorable à l'échelle nationale et régionale. Par ailleurs, les espèces ayant une forte valeur patrimoniale (Pic noir, Huppe fascié, Faucon hobereau) aperçus dans l'enceinte de l'EPL ont un grand territoire vital, d'où l'absence de contact établi lors de l'inventaire.

Toutefois, cet inventaire nous a permis de remarquer que les espèces utilisaient le lycée comme zone d'alimentation.
Malgré une fréquentation plus régulière dans le bois que dans les autres milieux, la richesse spécifique est importante. Par ailleurs, les espèces spécialisées dans les milieux agricoles ont été contactées en périphérie de l'EPL (Bruant zizi, Tarier pâtre), le bocage étant utilisé par les espèces dites « généralistes ».
Cependant, quelques zones ont été identifiées comme ayant un intérêt pour les oiseaux. La station de lagunage est très fréquentée par les oiseaux insectivores, qui se gavent de moustique et autres diptères :

- Hirondelle : une dizaine d'individus s'alimentant quotidiennement sur la station
- Plus d'une vingtaine de pouillots (certainement que du véloce), s'alimentaient également à la station en début de printemps 2013

De surcroit, un roncier important encadre les mares, apportant un refuge, une autre source d'alimentation et zone de reproduction (comportement territorial de la fauvette des jardins observé).
La saulaie est paradoxalement une zone très utilisée par les passereaux. En effet, un projet de phyto-épuration, par la plantation de plusieurs dizaines de saules, a été financé par le Conseil Régional. Ce projet avait pour objectif d'achever la purification en aval de la station d'épuration.
Malheureusement et sûrement par manque d'eau, aucun arbre ne s'est développé. Cependant, du fait que la parcelle ai été laissée en jachère depuis cinq ans, une végétation riche en graines a pu se développer et être recolonisée par les insectes. Ainsi, plusieurs espèces d'oiseaux ont été observées lors de l'inventaire (Moineau domestique, Pinson des arbres, Chardonneret élégant, Rouge gorge et Rouge-queue noir).

Un inventaire de l'avifaune plus poussé serait intéressant à réaliser dans les prochaines années, et plus particulièrement sur l'abondance des espèces et comment elles utilisent les milieux de l'EPL. Cela permettra de mieux identifier les enjeux et les objectifs en faveur l'avifaune du site.

# Bibliographie :


Site ATEN - *www.**espaces-naturels**.fr/*

Vigie nature - http://***vigienature***.mnhn.fr/

Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne-Groupe Ornithologique Breton

Liste rouge des espèces nicheuses de France

Liste espèces nicheuses déterminant ZNIEFF

Liste des espèces nicheuses – Directive oiseaux